

*Anti-inflation—Loi*

le 28 août dernier, du tarif de préférence générale sur la chaussure de caoutchouc, et le rétablissement du tarif de 20 p. 100 de la nation la plus favorisée.

Comme l'a déclaré le ministre de l'Industrie et du Commerce le 20 novembre dernier, le gouvernement va continuer à examiner, et ceci d'une façon périodique, l'état de santé de l'industrie de la chaussure et à déterminer s'il y a lieu de prendre d'autres mesures à l'avenir.

Je félicite donc l'honorable député de l'intérêt qu'il a manifesté relativement à cette industrie importante. Et comme d'autres députés l'ont également mentionné lors du caucus du parti libéral, il faudrait continuer à réviser régulièrement la situation de l'industrie de la chaussure au Canada.

Voilà des paroles sur lesquelles je suis complètement d'accord, et je l'ai dit tout à l'heure. Je crois que si le caucus du gouvernement s'appuyait plus profondément avec la loi anti-inflation que l'on a instituée au début de cette loi anti-inflation, on aurait été plus loin, nous aurions donc été plus efficaces. Étant donné que le problème s'aggrave, je pense que nous devrions justement abolir cette loi anti-inflation.

On a institué une enquête, on a présentement à la Chambre des rapports spéciaux au sujet de la chaussure: ceux du 24 février 1972, du 29 juin 1973, du 21 décembre 1973, et ainsi de suite. Le tribunal anti-dumping a institué une enquête sur la chaussure dans les années 1971, et quand le rapport a été rendu public, en 1973, on a pris des mesures spéciales. Qu'est-il arrivé? Voyons la situation aujourd'hui. Depuis 1968, la part du marché canadien détenue par les importations a passé de 38.3 à 50 p. 100 en 1975. Si nous comparons janvier 1976 et janvier 1977, les importations ont augmenté de 47 p. 100 dans ce domaine.

De 1975 à 1976 seulement, la Corée du Sud a augmenté ses exportations de chaussures au Canada de 119.2 p. 100—ce sont des chiffres officiels obtenus dernièrement du ministère de l'Industrie et du Commerce—la Grèce, de 137.6 p. 100, et Taïwan, de 84.9 p. 100. La part du marché canadien en 1977 est de 32 p. 100. On commence à 58 p. 100 en 1970, et on en arrive à 32 p. 100 en 1977. Ensuite, on voudrait protéger les jobs des gens qui travaillent à être efficaces dans le domaine de la chaussure. Beaucoup d'industries actuellement fonctionnent à 65 et 70 p. 100 de leur capacité. J'ai consulté très attentivement les brefs présentés dernièrement au tribunal anti-dumping par l'Association des manufacturiers de chaussures et d'autres mémoires de compagnies de ma circonscription. Les syndicats en cause ont aussi présenté un mémoire très consistant et bien structuré au ministre du Travail (M. Munro) en janvier dernier à ce sujet. Et aujourd'hui, monsieur le président, une compagnie bien établie chez nous depuis 60 ans, la Duchesse Shoe a fermé ses portes il y a 10 jours. La compagnie H.H. Brown Shoe Co. (Canada) Ltd. de Richmond, qui emploie actuellement près de 800 employés, compte maintenant près de 650 employés. Cette compagnie, depuis ses débuts en 1953, allait très bien et ce jusqu'en 1974. Depuis ce temps, elle perd régulièrement des ventes de 225,000 paires de chaussures par année, ce qui occasionne du chômage. Les commandes sont à leur plus bas niveau pour une période de coupe de sept jours alors qu'à la même époque l'an dernier cette période était de 27 jours, et ainsi de suite.

A Acton Vale, par exemple, la compagnie de chaussures Acton Shoe Co., Limited a réduit le nombre de ses employés de 240 à 190 ces derniers mois. A Sherbrooke, dans la circonscription de mon bon collègue et ami, le député de Sherbrooke (M. Pelletier), qui en a parlé justement à la Chambre il n'y a pas longtemps, et je le félicite, pour réveiller le gouvernement, la Igloo Felt a fermé ses portes au début de

mai et a mis à la rue, bien malgré elle, 80 de ses employés. Et je pourrais continuer pendant des heures, monsieur l'Orateur. Que puis-je dire à ces gens-là? Ça va mal, c'est vrai. Pas de problèmes. Je ne peux pas même aller dire que ça va mal, tout le monde le sait. Mais qu'est-ce qu'il faut faire pour que tout aille mieux? C'est une question que je pose aujourd'hui au gouvernement. Que nous devons accepter que les importations nous noient au Canada, pour garder de bonnes relations commerciales avec d'autres pays, moi je n'y crois pas. Ce qu'ils veulent, ces gens-là de la chaussure, monsieur l'Orateur, c'est un métier convenable qui leur permettrait d'envisager l'avenir avec sérénité. Je parle ici des travailleurs qui veulent réussir dans leur entreprise et qui veulent voir la vie avec optimisme.

En 1973, sur cette question, les choses allaient un peu mieux parce que je pense que le gouvernement était plus attentif, il était minoritaire et je crois qu'à ce moment-là ça allait un peu mieux. Cela n'allait pas à 100 p. 100, mais cela allait au moins un peu mieux. Nous avons un gouvernement minoritaire et c'était très très efficace. Je crois que c'est la seule fois où on a fait vraiment des efforts avec un plan d'action précis sur cette question. Les résultats étaient partiels mais quand même encourageants. Depuis 1974, on est retombé au même point et surtout depuis l'adoption de cette loi anti-dumping, depuis six mois ou un an environ, c'est épouvantable, cela augmente d'une façon tout à fait décourageante.

Je pense que le gouvernement devrait penser à un contrôle efficace et immédiat dans l'importation, non pas l'année prochaine ou dans deux ans, mais tout de suite.

Le gouvernement devrait se pencher sur cette question qui est primordiale pour ma circonscription et tous les environs.

On dirait que le gouvernement ne pense pas de même et je continue à croire qu'il vaut mieux donner à manger à ses enfants plutôt qu'aux autres et qu'il vaut mieux encourager les Canadiens à travailler, à garder leurs jobs plutôt que d'avoir des amis que l'on ne connaît pas; ici je veux dire «des importateurs anonymes» qui font de l'argent à «pochetées»—il ne savent pas quoi faire avec—à «pochetées» sur le dos des travailleurs canadiens.

Je n'ai rien contre les pays en voie de développement comme Taïwan, la Corée ou la Chine, je n'ai rien contre ces pays en voie de développement, mais je pense que nous devrions penser plus positivement, savoir pour les nôtres d'abord. Il faut, dans les plus brefs délais, lancer une campagne intensive au Canada pour inciter les Canadiens à acheter chez nous. Je connais les Canadiens et surtout les Québécois. Ils le feront, monsieur l'Orateur, et les industries canadiennes auront un meilleur marché au Canada et un meilleur avenir.

En terminant, je désire citer, si on me le permet, les mots présentés par la compagnie H. H. Brown Shoe Canada Ltd., de Richmond, au tribunal anti-dumping qui résument bien ce que pensent tous les manufacturiers de chaussures, tous les employés de cette industrie et qui traduisent bien ce que je pense moi aussi de cette situation. Que l'on excuse mon anglais, je ne suis pas trop bilingue. Le rapport est en anglais. Il a été présenté par la H. H. Brown Shoe Canada Ltd. Tout le monde est parfaitement bilingue. Par contre, parce qu'il était présenté à Toronto, on l'a présenté en anglais, et je respecte la deuxième langue officielle du pays.